

La loi NOTRe contre notre FRANCE

Écrit par François Cocq, adjoint au maire de Champigny-sur-Marne (94), président de la gauche par l'Exemple
Mercredi, 19 Août 2015 09:00 - Mis à jour Mercredi, 19 Août 2015 10:28



Le 16 juillet, le Parlement a définitivement adopté la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). C'est donc au cœur de l'été qu'inamovibles sénateurs et serviles députés ont conclu un nouvel accord d'alcôve en commission mixte paritaire (CMP) pour sceller le sort de l'organisation administrative et donc politique de notre pays.

Les désaccords de la droite et de la gauche gouvernementale n'étaient donc que de façade. Il ne faudra pas compter demain ni sur les uns, ni sur les autres pour défaire le pacte qu'ils ont scellé en commun.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette France démembrée au profit de méga-régions dessinées pour se livrer au jeu funeste de la concurrence libre et non faussée à l'échelle européenne.

Mais il faut avant toute chose retenir la logique sur laquelle repose ce nouveau système qui abandonne l'unité et l'indivisibilité de la République : c'est le basculement d'un mode organisation global de la société dans lequel la personne était intégrée en tant qu'être social vivant au sein d'un collectif au profit d'une structure atomisée et hétérogène où l'individu doit assumer par lui-même une responsabilité de vie.

En cela, c'est le citoyen qui est nié. Pas étonnant dès lors que le corollaire nécessaire ait été son éloignement des centres de prise de décision et leur confiscation par une Caste. La démocratie est mise à terre par un coup de force parlementaire sans que les citoyens aient été consultés avant, pas plus qu'ils ne le seront après.

Ruine de la démocratie, règne de la technocratie et de l'oligarchie. Il n'est plus l'heure de rester indifférent. La Gauche par l'exemple soumettra lors de son assemblée générale annuelle le 27 août une proposition de réponse à la hauteur de l'atteinte portée à notre France.